



VILLE DE CHARLIEU

- République Française -
- Département de la Loire -
- Arrondissement de Roanne -

Le Maire de CHARLIEU

OBJET :
CONVOCATION
A LA 1^{ERE} SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Charlieu, le 19 mai 2020

Monsieur,

Membre du Conseil Municipal de Charlieu élu le 15 mars 2020, vous êtes prié d'assister à la première séance de ce conseil qui aura lieu :

LE LUNDI 25 MAI 2020 A 19 H 00
- AU GYMNASSE JO GIRGENTI -

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

- 1°) installation du Conseil Municipal
- 2°) élection du Maire
- 3°) détermination du nombre d'adjoints
- 4°) élection des adjoints
- 5°) lecture de la charte de l'élu local
- 6°) délégation d'attributions du conseil municipal au maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT

Pour assurer la tenue de la réunion du conseil municipal dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, je tiens à vous apporter les informations suivantes :

- séance publique, mais public limité à 20 personnes maximum (presse comprise)
- désinfection des mains obligatoire à l'arrivée dans la salle
- port du masque obligatoire
- chaque personne apporte son stylo

Vous disposez de la possibilité de vous faire représenter. Vous trouverez, en pièce jointe, un modèle de procuration. Sachez qu'exceptionnellement, pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire, un conseiller peut être porteur de deux pouvoirs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Bruno BERTHELIER,

Maire de CHARLIEU